



Institut de Documentation et de
Recherche sur la Paix

Les cahiers *de l'IDRP*

septembre 2009

* La non-violence au lendemain de la
Décennie des Nations unies :
évolutions et perspectives ?

par Raoul Alonzo - Janine d'Artois - Bernard Ravenel

* « Euromed - UPM » : quel
partenariat pour la Méditerranée ?

par Hamid Aït Amara et Paul Sindic, Paul Euzière

Réfléchir aux potentialités, aux pratiques et aux fondements de la non-violence

par RAOUL ALONZO,
Membre du Bureau national du Mouvement de la Paix,
Vice-président délégué de l'Association Internationale des Éducateurs à la Paix (A.I.E.P.)

La question de la violence :

Ses origines, ses motivations, ses formes, son rôle, sont objets de débats et d'analyses des plus complexes.

Pour certains, la violence serait liée avec une "nature" de l'espèce, préexistante à l'hominisation, à la civilisation et nous ne pourrions jamais nous en départir totalement. Pour d'autres, la violence est historiquement liée tant à l'apparition de certaines formes d'organisation sociale ou familiale, de certaines structures d'autorité temporelle et spirituelle avec leurs théorisations portant sur l'affect, l'intellect et l'éducation qu'à l'évolution de certains modes de production ou d'échanges, d'appropriation de la terre, du logement, des outils, du bétail et des fruits de l'activité de l'être humain. Dès lors, une violence initiale réside dans l'injustice, l'exploitation, la domination, les atteintes aux droits et à la dignité, les discriminations, l'autoritarisme, les obstacles rencontrés pour l'accès au travail, à la nourriture, aux soins, à l'eau potable, à l'éducation et à la culture... La violence peut exister dans le cadre institutionnel, familial, professionnel, social ou politique. Elle peut avoir une dimension personnelle ou relationnelle. Elle peut être localisée dans le quartier ou la cité, être régionale, nationale, internationale, voire planétaire si l'on considère les guerres, les crises mondialisées ou les atteintes au climat et à l'environnement. Cette violence peut être diffuse ou explosive, aller de la mise en insécurité physique ou psychique d'un individu jusqu'à revêtir l'aspect d'une insécurité sociale ou professionnelle. Elle peut consister en des discriminations collectives et des exactions massives contre des populations. La perte de repères, le recul des valeurs de solidarité et de citoyenneté, la défiance à l'égard des règles instituées sont souvent les conséquences de la misère, des violences sociales, du manque d'éducation...

La problématique est vaste et fine... Les recherches le sont aussi...

Face au problème de la violence, il y a ceux qui "constatent" une inéluctabilité de cet "héritage" de la violence et de sa permanence, qui s'y installent, voire en jouent et théorisent cette persistance. Il y a aussi ceux qui remettent en question tout ou partie de cet ensemble de causes, refusent que la violence perdure, en prônant des changements structurels dans la société et des avancées culturelles dans l'esprit des humains. Par l'intervention citoyenne et par l'éducation en particulier, ils recherchent activement, dans leurs pratiques et dans leurs perspectives, quel est le chemin permettant d'avancer dès maintenant pour sortir de cette violence.

C'est l'engagement dans la Culture de la Paix et de la Non-Violence afin qu'elle devienne une référence et un objectif individuels et collectifs comme l'Onu et l'Unesco l'ont proclamé. C'est

l'engagement dans l'Éducation à la paix pour qu'elle pénètre tous les secteurs du monde éducatif, la formation des enseignants et des éducateurs.

Confrontés à la violence initiale, se pose la question de quelle réaction avoir pour qu'elle bloque cette violence, qu'elle soit productive d'avancées positives, de prises de conscience et d'améliorations de la suite de l'action.

Une autre violence peut apparaître dans la révolte contre les situations de violence. L'Histoire et l'actualité nationale et internationale, politique, sociale, institutionnelle ou économique, l'expérience éducative sont remplies d'exemples sur lesquels il faut réfléchir pour tirer des enseignements, des confirmations ou non, de la validité ou de la contre-productivité des formes d'action retenues.

La violence suivante réside dans la répression et le retour éventuel à la situation d'origine, cause de la violence initiale. Ce cycle de la violence et de la répression est bien connu, expérimenté et parfois instrumentalisé par les pouvoirs. Il faut donc l'analyser sans complaisance. Comment ne pas alimenter un engrenage de "bunkerisation" dans la violence de part et d'autre? Comment apprendre à ne pas y plonger, ou savoir s'en dégager? Comment neutraliser, voire rejeter ceux qui tirent profit de la violence pour la délinquance?

Comment désamorcer la violence ?

Avant tout en agissant de façon permanente sur la situation de violence initiale, sur la misère, la coercition et l'injustice. Également en dénonçant et en déjouant les formes violentes de répression ou de coups de force, dans leur panoplie armée et musclée diversifiée, les infiltrations, les bavures et débordements.

Il n'empêche qu'une réflexion préalable puis postérieure doit être menée sur les formes de contestation et de révolte, leur efficacité immédiate et à terme, leur compréhension la mieux partagée, leur décision la plus démocratique, leur perméabilité à des manipulations ou des provocations. Il est nécessaire, dans la manifestation de la contestation de l'injustice et de la violence initiale, de prévoir et éviter, voire empêcher, les dommages matériels et humains qui n'ayant rien à voir avec le conflit, vont faire obstacle à l'impact médiatique et au soutien populaire des actions et des revendications.

Un enseignement majeur de l'expérience accumulée des luttes émancipatrices dans le monde, est que la voie suivie par ces luttes, les formes d'action retenues, l'attention portée à éviter les victimes innocentes, les destructions, brimades et exactions, enrôlements forcés à l'égard des populations civiles, le rejet du terrorisme sont **des pierres de touche** de leur réussite durable. Cela conditionne l'impact de ces luttes, leur capacité à convaincre, à durer sans se dévoyer en caricature du projet initial, et risquer de sombrer dans le trafic, le mafieux, la corruption et la grande délinquance et parfois une addiction à la violence.

Le chemin que l'on emprunte, la façon de s'y comporter sont parties constitutives de l'objectif que l'on se donne et peuvent le dénaturer.

D'où l'importance de se poser la question de la « non-violence ».

Elle est portée comme une spécificité par une partie des pacifistes. Comme fondement, ils font pour la plupart référence, certains à des convictions religieuses, d'autres à des familles spirituelles, morales ou philosophiques. Bien des références éthiques qu'ils en déduisent se retrouvent avec celles que prônent tous les autres pacifistes et les grands thèmes, principes,

déclarations, conventions et textes juridiques internationaux qui fondent l'action pour la paix et la culture de la paix.

Le Mouvement de la Paix, laïque et respectueux des convictions de chacun, ne se prononce pas sur des critères de foi. Mais il se reconnaît et s'est engagé dans la Décennie de la Culture de la Paix et de la Non-violence en faveur des enfants du monde. D'autres mouvements ou organisations du mouvement social ont approfondi, pour leurs propres objectifs, des critères et des techniques de "l'action non-violente", parfois très directe. Pour beaucoup d'entre eux, c'est avant tout une stratégie efficace pour gagner, à condition de bien se préparer et de bien la préparer. La description, la préparation, le déroulement dans ses différentes phases de l'action non-violente telle qu'elle est prescrite par ceux qui la théorisent sont à considérer comme matière à réflexion et à expérience, à confronter au critère de la pratique. Il y a là un enrichissement de l'engagement, de l'efficacité, de la créativité, souvent ludique, dans l'action militante. Dans la diversité du mouvement social et pacifiste, il y a lieu de chercher, plutôt qu'un clivage partisan, les synergies possibles entre les différentes approches militantes dans le respect de la spécificité et du projet de chaque organisation.

D'autant plus que, sur le terrain éducatif, l'Éducation à la Paix implique l'éducation à la non-violence et que nous nous retrouvons tous ensemble sur ce terrain. Ce pourrait être l'objet d'un autre article.

Quelques pistes relevées sur la non-violence et sur l'action non-violente permettent à la plupart des militants pour la paix et la culture de la paix de se reconnaître.

Fondamentalement, la culture de la non-violence se propose de trouver une solution humaine aux conflits, de déconstruire l'idéologie de la soi-disant violence nécessaire et légitime qui domine nos cultures et nos sociétés, d'être une méthode d'action pour la gestion positive des conflits et d'établir une cohérence entre les fins et les moyens comme impératif autant éthique que stratégique. L'action non-violente, dès la phase de résistance, doit être une force de proposition, avec un programme constructif de mise en place des structures alternatives garantes de la justice et de la liberté, dans la visée de la société solidaire de demain. Dans leur pratique, de grands leaders de la non-violence n'ont en rien négligé, bien au contraire, la construction et l'expression directe d'un rapport de forces, d'une tension sociale par l'action de masse et l'affrontement avec la répression.

Jusqu'à son assassinat en 1947, Gandhi a mené avec succès une vie d'actions non-violentes, individuelles ou massives, pour obtenir la justice et l'indépendance de son pays. Jusqu'à son assassinat en 1968, Martin Luther King a mené une vie d'actions collectives non-violentes pour faire reculer pas à pas la ségrégation raciale aux États-Unis, dans les transports publics locaux et inter-États, dans les magasins, dans les Universités de l'État, dans le droit de vote. Il s'engagea ensuite contre la guerre du Vietnam, contre les discriminations salariales et la misère dans les ghettos noirs des grandes villes, son nouveau terrain d'action quand il fut abattu.

Pour Martin Luther King, la non-violence était une philosophie de vie, en particulier dans sa capacité personnelle à subir la violence et répondre à la haine par l'amour pour gagner l'adversaire à la cause que l'on défend. Dans sa « Lettre depuis la prison de Birmingham », en 1963, en réponse à huit responsables religieux blancs (catholiques, protestants et juifs) qui lui reprochaient d'être un extrémiste fauteur de troubles, Martin Luther King expliquait que sa conception de la non-violence ne signifiait aucunement l'acceptation et la passivité devant l'injustice, la ségrégation ou la guerre. Son action directe non-violente visait à sortir de ces situations, pas seulement déplorer leurs effets mais agir sur les causes. Il considérait aussi que

cette mobilisation de masse pouvait éviter aux Noirs de s'enfermer dans l'amertume, la haine raciale à rebours et la violence aveugle d'autodestruction dans les ghettos. Rien à voir avec la résignation bien-pensante.

Des modes d'action ont été largement testés sur leur pertinence et efficacité.

Le rôle des **images, du son** et leur **diffusion** la plus large sont essentiels, par les médias, par Internet, par les portables, images de l'action elle-même et celles de la réponse des opposants ou des forces de répression, en pensant aux recours juridiques et à la popularisation de la revendication par des expositions, des films, du théâtre...

Des considérations dans l'action proposée ne sont pas étrangères aux formes d'engagement du mouvement social:

-- la rue est le lieu privilégié pour exprimer et exercer un rapport de forces non-violent: la rue pour manifester, pour l'occuper, sur un mode festif et revendicatif, en étant très préparés, très organisés, avec des prises de risques calculés, avec des prises de paroles explicatives.

-- une action non-violente de grande envergure donne un sentiment de force et d'unité, que ce soit un blocage, un boycott, une marche, un sit-in, une campagne de désobéissance civile.

-- un boycott doit être considéré comme une non-coopération de masse à un système ou à une situation injustes. Plus généralement, pour ce qui concerne la désobéissance civile, le refus de coopérer avec le mal est une obligation morale comme celle de coopérer avec le bien.

-- la non-violence incarnée dans le combat apporte une réponse à ce besoin pour l'Homme de vaincre l'oppression et la violence sans recourir lui-même à la violence et l'oppression.

-- la non-violence implique beaucoup de courage. Elle ne signifie pas l'absence de tension. On n'obtient rien sans pression. Il faut concentrer son action sur des objectifs symboliques et précis. Elle peut porter sur différents fronts: juridique, manifestation de rue, boycott de masse, action citoyenne, campagnes électorales.

-- l'action non-violente comprend des étapes fondamentales: -- l'établissement des faits déterminant s'il y a injustice ou non, -- le dialogue, la persuasion, les recours juridiques, la négociation ou la recherche de négociation, -- l'examen en conscience de la situation après ces deux phases, -- s'il y a échec ou impossibilité, alors le passage à l'action directe non-violente.

-- on peut imposer la négociation par une stratégie de la tension, une tension constructive et non-violente permettant à tous les protagonistes d'entrer dans un processus de résolution positive du conflit.

-- le caractère non-violent de l'action, avec la créativité qu'il impose, lui donne et préserve une dimension positive, à la fois civile et civique plus durable. Elle n'est pas inutilement destructrice; on a plus de mal à la réprimer par la force.

-- l'action non-violente implique d'en assumer les conséquences judiciaires comme une affirmation de sa détermination et une contribution à la construction du rapport de force, mais sans recherche de victimisation, ni de militantisme "sacrificiel". Gandhi comme Martin Luther King ont considéré que remplir les prisons massivement et continuer dehors à manifester massivement amenait le système à se bloquer. De grands mouvements de masse, non violents, ont eu des réussites incontestables contre des régimes autoritaires et répressifs sur tous les

continents.

On peut considérer que beaucoup de militants des mouvements pacifiste, syndicaliste, altermondialiste, en France et dans le monde, agissent dans les caractéristiques ainsi données de l'action non-violente. Par exemple: lutte des palestiniens de Bil'in, opposants devant les sites d'armes nucléaires et les salons d'armements, faucheurs volontaires contre les OGM en plein champ, enseignants "désobéisseurs", défenseurs du droit au logement (DAL), des droits des immigrés ou des Roms, du droit à l'éducation des enfants "sans papiers"(RESF), militants contre les ségrégations (Mrap, LDH, LGBT), marche des Beurs, marches mondiales des femmes pour leurs droits, ou contre le travail des enfants, etc...Des organisations comme Act Up ou Green Peace ont poussé assez loin leur activisme pratique et démonstratif.

Deux questions inévitables sont à aborder et sont abordées sans détour.

La résistance à l'oppression, à l'agresseur, à l'envahisseur, aux coups d'État ou putsch factieux, a été amenée historiquement, à prendre des formes violentes, plus permanentes et pouvant aller jusqu'à la lutte armée. Elle s'est posée dans le passé pour notre pays. Et le rôle qu'il joue dans le monde, sa part prise dans des guerres actuelles qui rencontrent de la résistance armée, la collaboration qu'il a eue avec des dictatures en Afrique, Amérique latine ou Asie, les pratiques néo-coloniales qui parfois perdurent font que l'on est aussi confronté à cette question du positionnement à l'égard de ceux qui veulent résister. Il en est de même pour exprimer la solidarité internationale avec des peuples en lutte de libération, des minorités dont les droits ne sont pas respectés, des populations menacées de génocide...

Cette question continue d'être débattue parmi le mouvement non-violent, avec sa dimension la plus philosophique : non-violence absolue au nom d'une foi, d'une morale, d'un dogme? ou bien agir avec le moins de violence possible ? le plus de non-violence possible ?

Ce qui lui semble clair: si dans l'action de résistance, une part de violence est jugée incontournable et nécessaire dans des circonstances données, elle doit être assumée et considérée comme n'ayant aucune légitimité à se perpétuer, ni être créatrice de droit. Pensons à la conduite par Nelson Mandela de toute la panoplie des formes de résistance à l'Apartheid. Puis il a joué un rôle essentiel dans la question qui suit.

La réconciliation dans la justice en particulier dans les pays qui ont été divisés et ravagés par l'Apartheid, les ségrégations, les génocides, les dictatures et la collaboration avec l'occupant, le colonisateur ou l'opresseur. L'articulation de ces deux termes, réellement accomplis et acceptés, permet d'envisager à nouveau un avenir commun, une réparation due aux victimes et une réinsertion sociale après le verdict de la justice d'individus responsables d'exactions dramatiques. La culture de la paix et de la non-violence peut fortement y contribuer. Pensons au Rwanda, au Cambodge, à la Sierra Leone et à ceux des pays d'Amérique Latine qui ont pu se dégager de décennies de dictature et de guérillas.

Que tirer comme enseignement de tout cela ?

Cet état des lieux, partiel ne vise qu'à susciter débat, écoute et compréhension entre tous pour enrichir l'engagement personnel et l'action collective. Il faut favoriser engagement militant le plus accessible, le plus démultiplié possible et le plus massif aussi, faisant appel à la conscience profonde de chacun, dans la pleine connaissance et la pleine exigence de ses droits

inaliénables, dans la participation active à la vie démocratique dans les différents lieux et niveaux de sa propre vie.

De la solidarité de proximité au souci de l'avenir de la planète et des générations futures, il faut "cultiver" au plein sens du terme, l'espoir, la capacité, la mise en œuvre par chacun de ce que le changement voulu signifie, en soi-même et dans sa responsabilité sociale. Les gestes qu'il peut faire, qu'il peut « poser » publiquement, en convergence avec des milliers d'autres peuvent rendre incontournable une exigence de droit, de liberté et de paix.

A partir des acquis de militants divers, très aguerris pour certains, très novateurs pour d'autres, il y a lieu de faire fructifier l'interactivité et la créativité des initiatives.

Éléments bibliographiques

Acte constitutif de l'Unesco

Résolutions de l'Onu du 10-11-1998 sur la Culture de la Paix et de la Non-violence pour la Décennie 2001-2010 et du 13-9-1999 avec son Programme d'action (53/243)

Décret Ministère de l'Éducation nationale n°2006-830 BOEN n°29 du 20-7-2006

La Culture de la Paix Recueil des contributions à la 6ème Conférence Internationale de l'AIEP à Paris en 2000 Publications de l'INJEP N°54

Manifeste sur la violence Conclusions du colloque scientifique international de mai 1986 Université de Séville

Violence et Santé Rapport du Haut Comité de la Santé Publique 2004

Comment sortir des logiques guerrières Patrick Viveret Éditions Rue d'Ulm 2008

Dictionnaire de la non-violence Jean-Marie Muller Éditions Le Relié poche

Le courage de la non-violence Jean-Marie Muller Éditions du Relié

Comprendre la non-violence Jean-Marie Muller et Jacques Semelin Éditions Non Violence Actualité

La non-violence active Olivier Maurel Éditions La Plage

L'action non-violente Éditions NVA

Résistances non-violente Joseph Pyronnet Éditions l'Harmattan

La désobéissance civile - Approches politiques et juridiques Éditions Septentrion Villeneuve d'Ascq 2006

Pour la désobéissance civique José Bové et Gilles Luneau Éditions La Découverte 2004

Sortir de la violence par le conflit Charles Rojzman Éditions La Découverte

Résistances civiles, les leçons de l'Histoire Éditions NVA

Il faut désobéir - La France sous Vichy Didier Daeninckx et PEF Éditions Rue du Monde

Palestine, 40 ans d'occupation-La réponse non-violente Dossier du n° 522 de "Planète Paix" mai 2007

La non-violence, un défi d'aujourd'hui Dossier du n° 528 de "Planète Paix" janvier 2008

Quel avenir pour une « culture de la paix » ?

Janine d'Artois
Chargée de mission pour l'information du public
et les projets intersectoriels
à la Commission française pour l'UNESCO

Selon la définition de l'UNESCO, la culture de la paix c'est « l'ensemble des valeurs, des attitudes et des comportements qui traduisent le respect de la vie, de la personne humaine et de sa dignité, de tous les droits de l'homme, le rejet de la violence sous toutes ses formes et l'attachement aux principes de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance et de compréhension tant entre les peuples qu'entre les groupes et entre les individus »

Rappel du contexte

Le concept de “culture de la paix” est né lors d'un Congrès international sur « la paix dans l'esprit des hommes» qui s'est tenu en 1989 en Côte d'Ivoire. C'est en 1992 que le conseil exécutif de l'UNESCO approuve un programme spécifique sur ce thème et en 1994 se tient le premier Forum international sur une culture de la paix. En 1995, la 28ème Conférence générale de l'UNESCO adopte le concept de “culture de la paix” dans la stratégie à moyen terme pour 1996-2001.

« Le siècle qui s'est achevé a connu des progrès vertigineux dans les domaines de la science, de la technologie et de la communication; il a malheureusement échoué à mettre fin aux pratiques fondées sur les rapports de force et la logique de guerre. C'est pourquoi, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, en s'appuyant sur son mandat et son objectif principal de préserver les générations futures du fléau de la guerre, a proclamé l'an 2000, année internationale de la culture de la paix » ⁽¹⁾ et confié son pilotage à l'UNESCO. Puis elle a désigné les années 2001 à 2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non violence et de la paix au profit des enfants du monde », chacune des années étant dédiée à un thème prioritaire différent.

Enfin, en 2001, le 21 septembre sera déclaré par les Nations Unies « *Journée internationale de la paix* ».

Les huit domaines d'action retenus sont : le renforcement de l'éducation pour tous, le développement économique, social et environnemental durable, le respect de tous les droits de l'homme, l'égalité des genres, la participation démocratique, le développement de l'esprit de tolérance et de solidarité, la libre circulation des idées et des connaissances et enfin la sécurité internationale.

Sur la base du Manifeste 2000 rédigé par un groupe de lauréats du Prix Nobel de la paix, une campagne de sensibilisation est lancée et des outils de communication élaborés. Cette vaste promotion fait appel à l'action et à un engagement personnel. Plus de 75 millions de personnes, des milliers d'organisations locales, outre les Commissions nationales pour

1 D'après un discours de M. Koïchiro Matura, Directeur général de l'UNESCO

l'UNESCO, les bureaux hors-siège de l'UNESCO et quelque 200 ONG internationales ont contribué à l'émergence d'un mouvement mondial.

Une nouvelle dynamique

A ce jour, il n'existe pas de statistiques précises mesurant l'impact de la décennie consacrée à la culture de la paix, mais cette dernière aura permis de mieux identifier les projets et les personnes impliquées dans ce domaine.

L'année 2000 a d'abord servi de déclencheur à ce vaste mouvement international qui s'est ensuite développé durant les premières années de la Décennie, la grande nouveauté étant, pour l'Organisation intergouvernementale qu'est l'UNESCO, d'avoir instauré des liens directs avec les représentants de la société civile qu'ils soient individuels ou collectifs (création d'un site Internet interactif, remise du titre d'ambassadeurs de la culture de la paix, organisation d'événements publics...).

Cette volonté d'ouverture et les outils de communication mis en place à cet effet ont aussi porté leurs fruits dans notre pays si l'on en juge par le nombre d'initiatives et par la grande mobilisation constatée tant auprès d'individuels (près de 75 000) que d'associations ou même d'institutions (env. 450) que ce soit au niveau local, régional ou national sous la houlette de la Commission française pour l'UNESCO, naturellement coordonnatrice de ce programme sur le territoire national.

Au terme de cette décennie, quels constats ?

1 - Les progrès constatés (2) :

Le fort impact de l'année 2000, notamment grâce aux acteurs non-gouvernementaux et à un certain intérêt même restreint des médias, a constitué un atout solide pour le lancement de la Décennie. Cette dynamique a certainement engendré une meilleure connaissance de la notion de culture de la paix et une évolution dans la terminologie assez significative (abandon de termes guerriers tels que « combat » par exemple) témoignant en cela d'une conception plus élargie, même si elle est encore souvent seulement interprétée comme l'absence de guerre.

Durant la Décennie, on a assisté à des regroupements d'associations qui ne se connaissaient pas ou se considéraient concurrentes. Elles ont appris à travailler ensemble sur des projets communs, en particulier au sein du groupe de réflexion de la Commission nationale pour l'UNESCO et ont pu faire prendre conscience qu'un changement de comportement individuel ou collectif, d'ouverture d'esprit est source d'imagination, de force de propositions et d'initiatives souvent inédites.

De plus, cette coopération inter-associative a permis d'agir sur plusieurs domaines simultanément, de donner plus de cohérence, d'ampleur et de visibilité aux actions, et a contribué à la création de partenariats ponctuels voire informels ou d'opportunités, favorisant l'intégration dans de nouveaux réseaux. On a pu mesurer également le rôle essentiel des femmes dans la culture de la paix et l'intérêt manifesté par les collectivités locales.

2 Pour plus d'information sur un premier bilan de la Décennie et sur un aperçu des actions mises en oeuvre voir le rapport à mi-parcours élaboré par **la Commission française pour l'UNESCO** avec la coopération des associations du groupe de travail « culture de la paix » qu'elle a mis en place pour le suivi de cette Décennie.

<http://www.unesco.fr>

<http://decade-culture-of-peace.org> de la fondation « Cultura de paz »

La célébration de la journée internationale de la paix, le 21 septembre, prend de plus en plus d'ampleur, et cette année par exemple, elle fera l'objet d'une soirée spéciale sur la chaîne de télévision Canal+.

11 - Les obstacles rencontrés

En pratique, certaines difficultés à rassembler sont certainement dues au concept complexe de « culture de la paix » parce qu'il met en évidence des interrelations avec d'autres notions telles que l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté démocratique, la lutte contre toutes formes de discriminations ou contre la pauvreté, la prévention de la violence, le dialogue inter-culturel, le développement durable....

La multiplicité des décennies, années internationales, journées internationales sur des problématiques très proches qui, bien qu'elles soient l'occasion d'une résonance particulière, ajoute à cette confusion, brouille la visibilité et tend à cloisonner les groupes : sentiment très marqué de dispersion et de division qui fait obstacle à une action forte de la société civile, d'où la difficulté de rallier les tenants de disciplines plus spécialisées qui pourtant participent toutes de la construction d'une culture de paix. Il s'agit là, semble-t-il, plus d'une question de sémantique et de territoire que d'une profonde divergence de conception et on retiendra que l'importance de la confrontation de la diversité des expériences et des conceptions, c'est la convergence vers une même finalité.

Le fait d'agir en faveur d'une évolution des mentalités et des comportements se traduit concrètement par un travail à long terme et difficile. On a pu relever un certain fossé entre des responsables associatifs convaincus et le public ou les pouvoirs publics qui peut s'expliquer par la mauvaise appréhension de ce nouveau concept trop abstrait, non quantifiable et non aisément évaluable.

Outre le manque de temps ou le traitement de sujets d'actualité sensibles, les principaux obstacles, mais relativement courants dans ce domaine, restent le manque de moyens financiers et humains, la faiblesse de soutiens institutionnels et le peu d'accueil des médias. Les élus notamment, sont hostiles à aider des actions qui leur paraissent plutôt relever de l'amateurisme, et la méconnaissance des organisations internationales par les citoyens fait qu'ils se sentent très éloignés et peu utiles.

D'autre part, les institutions internationales et nationales, même pilotes de cette opération, ne sont dotées que de peu de moyens et ne peuvent apporter un réel soutien.

Les pistes pour l'avenir

La décennie arrive à son terme et à l'exception d'associations ou de collectifs très engagés, il faut reconnaître un certain essoufflement à tous les niveaux. La résolution de la Conférence générale qui se tient ce mois-ci préconise « d'inviter les États membres à célébrer le 21 septembre et à continuer de communiquer des renseignements sur les manifestations organisées... ».

Paradoxalement, cette échéance pourrait être une occasion de réveiller, sans doute sous d'autres formes, cette dynamique. Elle est plus que nécessaire dans le contexte de crise actuelle et le scepticisme ambiant, et l'investissement de la société civile reste un gage d'avenir.

Des pistes concrètes se sont dégagées et pourraient être mises en oeuvre par une démarche renouvelée.

Il conviendrait, notamment dans le domaine de la communication et de l'information, de rechercher plus d'efficacité en direction de tous les publics et de travailler avec les médias à partir des enseignements tirés lors des rencontres organisées avec certains d'entre eux.

Les organismes fortement impliqués devraient être encouragés à acquérir plus de légitimité en s'engageant, lorsque c'est possible, auprès des collectivités locales et en créant des événements au plus près des préoccupations latentes.

Toutes les occasions doivent être saisies pour faire connaître les textes fondamentaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme ou la Convention sur la diversité des expressions culturelles. Ils sont des supports qui suscitent l'intérêt des enseignants ou des formateurs comme base de travail.

La promotion des valeurs individuelles inscrites dans le Manifeste 2000 doit être poursuivie, mais sous des angles nouveaux, afin de convaincre chaque citoyen que sa participation est utile.

Un accompagnement plus fort des Organisations internationales et des institutions en termes de volonté politique, de soutien logistique et financier...est également souhaitable.

Une consolidation des réseaux et de la coopération internationale représente un gage du maintien de l'influence de la société civile et doit rester une priorité.

En conclusion

L'éducation est au cœur de toute stratégie d'édification de la paix, les Nations-Unies ont insisté sur la nécessité de voir les États membres soutenir la Décennie et s'assurer que la pratique de la paix et de la non violence soit enseignée à tous les niveaux de la société, notamment dans les établissements scolaires et lors des actions spécifiques dirigées vers les enfants ou la formation de formateurs (formation à la médiation et à la résolution des conflits en particulier). L'éducation doit être entendue dans son sens le plus large, non seulement en tant qu'éducation formelle à l'école, mais aussi en tant qu'éducation informelle et tout au long de la vie comme garantie d'un meilleur apprentissage du vivre ensemble. Une éducation qui représenterait un véritable processus pédagogique d'éducation à la citoyenneté démocratique.

Il ne faut pas oublier que les fondements mêmes de la mission de l'UNESCO reposent sur son acte constitutif qui stipule que « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix* ». Depuis plus de 60 ans, toutes ses actions, tous ses programmes convergent vers ce même idéal : favoriser la paix par la coopération entre les nations dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Même si la tâche est ambitieuse et reste immense, on ne peut nier les progrès réalisés avec constance sur les valeurs que sont les droits de l'homme, la justice, la liberté, la solidarité et l'égalité de tous. Mais, comme l'a dit Albert Schweitzer, « *L'idéal est pour nous ce qu'est une étoile pour le marin. Il ne peut être atteint mais il demeure un guide.* ».

16-09-09

Résistance populaire et lutte non-violente en Palestine

(2002-2009)

Bernard Ravenel

Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

La question de la résistance populaire non-violente, comme stratégie de lutte d'un peuple opprimé contre la violence de l'État oppresseur, est revenue sur le devant de la scène dans une région de plus grande concentration de violence, le Moyen-Orient, en particulier en Palestine. Mais aussi dans un lieu géostratégique essentiel pour la superpuissance militaire américaine alliée décisive d'Israël, ce qui permet à celui-ci de refuser par la force tout processus de décolonisation souhaité par le monde entier.

En même temps, depuis au moins la guerre du Liban en 2006, suivie de l'agression contre Gaza en janvier 2009, Israël se lance dans une guerre post-moderne caractérisée par l'emploi d'une sur-violence dévastatrice touchant massivement les civils non-combattants. Cette stratégie, surtout depuis Gaza, semble dénuée de toute rationalité et même de finalité essentiellement militaire³. En l'absence de règlement politique du conflit le Moyen-Orient et surtout la Palestine, risque de connaître encore de brusques flambées de sur-violence qui ne résolvent rien. Une stratégie qui implique, au cas où les choses tourneraient mal pour les plus forts, y compris des doses d'extermination de masse, l'utilisation d'armes extrêmes — de destruction de masse — jusqu'au recours — prévu — à l'arme nucléaire. Et ce dans la cadre d'une guerre « préventive » décidée unilatéralement par la puissance attaquante.

Le dilemme qui est posé à la résistance palestinienne est, en gros, celui-ci : face à la fermeture politique totale du pouvoir israélien et face à son agressivité militaire, faut-il poursuivre l'utilisation de moyens militaires pour provoquer chez les Israéliens un nombre de victimes qui deviendra insupportable — un peu comme au Liban Sud — face au Hezbollah ? Ou faut-il mettre l'accent sur une relance de la mobilisation populaire pacifique y compris pour s'affronter au « mur » et aux routes bloquées ? Ce qui n'exclut pas un certain nombre de victimes du fait de la répression prévisible israélienne.

Les enjeux de ce débat, après l'échec de la deuxième Intifada « militarisée » et la prise de conscience qu'en l'état il n'y a pas d'« option militaire » sont, on le voit, énormes.

En particulier, ces enjeux portent sur les rapports entre société civile et insurrection civile et/ou militaire sur la nécessité d'éviter la militarisation de la société et du système politique pour garantir la démocratisation, sur l'impact politique immédiat et à terme des différents moyens de lutte, en un mot sur les rapports entre diplomatie-négociation et mobilisation de la société.

Après la première Intifada (1987-1991), « soulèvement non armé », et la deuxième Intifada (2000-2005), « soulèvement armé provoqué », la relance en 2005 par les habitants de Bil'in, village privé de la moitié de ses terres par la construction du « mur », s'appuie de fait sur le bilan de ces deux dernières phases de la désormais centenaire résistance palestinienne pour

3 Cf. Pascal de Crousaz, « Israël : la doctrine de "combat disséminé". Vers une sur-violence sans rationalité militaire ? », dans *a contrario*, revue interdisciplinaire de sciences sociales, vol. 5, n° 2, 2008, éditions Antipodes, Lausanne, pp. 76-101.

l'affirmation de ses droits contre le système colonial⁴.

Le choix actuel de l'action non-violente n'est donc pas le produit d'un choix éthique, idéologique, mais est issu à la fois d'une pratique et d'un débat politique et stratégique : il entend répondre à une nécessité politique et pragmatique immédiate et peut-être à une nécessité historique. Il n'est pas une condamnation de la résistance armée — toujours considérée comme une forme légitime de résistance à l'oppression et exercice du droit de résistance à l'oppression.

Par conséquent, il ne s'agit pas d'opposer résistance populaire armée et résistance populaire non-violente : il s'agit d'opposer résistance et terrorisme.

Il y a résistance populaire (armée ou non-violente) et non terrorisme lorsque celle-ci se propose : d'impliquer les masses, de devenir lutte populaire et s'organiser dans ce but, de construire des alliances — des coalitions — internes et internationales, de travailler sur les contradictions de l'adversaire, d'exprimer un projet de pouvoir démocratique et, par conséquent, de maintenir au premier rang, au poste de commande, la politique et non les armes.

Ce fut le cas, exemplaire de la résistance (armée) vietnamienne. Ce fut le cas aussi de la résistante (non-violente) en Inde et en Afrique du Sud.

La réflexion stratégique palestinienne

Il n'y a donc pas à s'interroger longuement sur la légitimité de la résistance populaire, il faut partir de l'illégitimité fondamentale de l'occupation.

Il faut donc voir pourquoi et comment l'objectif de la fin de l'occupation israélienne amène, après l'impasse de la deuxième Intifada, à des formes nouvelles de lutte de libération nationale.

En résumé, le choix actuel de nos amis palestiniens s'appuie sur trois ordres de considérations :

1. la mobilisation contre le Mur est une priorité stratégique dans la lutte contre l'occupation, dans la lutte pour la terre et l'eau ;
2. cette mobilisation doit s'articuler sur une stratégie d'ensemble de résistance populaire non-violente contre l'occupation et la colonisation ;
3. cette mobilisation doit d'emblée avoir une dimension internationale, impliquer sur le terrain, en Palestine, toutes les forces solidaires dans le monde. C'est-à-dire tous les anticolonialistes et pacifistes israéliens et internationaux.

En avril 2007, la seconde conférence annuelle organisée à Bil'in par le comité populaire de lutte contre le mur par l'action non-violente et qui a réuni Palestiniens, Israéliens et internationaux a été très importante. Elle a confirmé le réveil de la société civile palestinienne marginalisée par les formations militantes armées dans la lutte contre l'occupation. Cette conférence a permis une large discussion sur la façon de relancer le rôle de la société civile palestinienne dans la construction d'un État souverain et démocratique sur la façon d'établir des formes de collaboration entre acteurs différents, Palestiniens, Israéliens et internationaux dans la bataille pour la fin de l'occupation de la Palestine.

4 Sur cette double Intifada, je me permets de renvoyer à mon article, « Palestine entre non-violence et terrorisme » paru dans *Alternatives non-violentes*, n° 127-128, automne-hiver 2003.

« *Comme cela est sanctionné par les conventions internationales, a déclaré la vice-présidente du Parlement européen Luisa Morgantini, présente à cette conférence, les Palestiniens ont le droit de se libérer de l'oppression, y compris par les armes, sans cependant frapper des civils innocents. Toutefois les manifestations de masse et l'implication populaire dans une résistance non armée, mais non pour cela moins incisive, ont toujours produit des résultats significatifs pour les aspirations palestiniennes. Comme cela s'est passé avec la première Intifada qui assura à la cause palestinienne un large consensus international.* »

De ce point de vue, cette conférence a permis une avancée dans une réflexion commune. La récupération d'un rôle de premier plan pour les comités populaires, les mouvements étudiants, les associations, les centres pour les droits humains et culturels, semble aller dans le sens des aspirations de la société palestinienne face à l'évolution des partis politiques — Fatah et Hamas surtout — prioritairement engagés dans des luttes de pouvoir et face à la floraison de formations armées qui agissent à mi-chemin entre criminalité et politique. En 2009, la quatrième conférence décide de créer un comité de coordination des comités populaires et de renforcer et de structurer la coordination internationale.

Fac à l'échec prévisible de la deuxième Intifada militarisée, dès 2002, se produit cette réappropriation du débat par la société civile sur l'avenir et sur les formes de résistance souvent confisqué par les groupes armés. Elle est très importante pour tous ceux qui dans le monde se battent contre la guerre. En réalité, ce débat stratégique remonte à la création de l'OLP en 1964.

Cette création en effet, constitue la date-clé de l'histoire du mouvement national palestinien. Sur le plan militaire, le choix de la lutte armée n'a pas créé de préoccupation sérieuse pour le gouvernement de Tel-Aviv qui par contre n'en a pas saisi la nature politique en ne considérant l'OLP que comme un organisme de saboteurs d'émanation nassérienne.

En fait, en affirmant le droit à l'État comme fin et le droit à la résistance comme moyen, la direction d'Arafat liquidait le pré-nationalisme qui se positionnait contre l'objectif de l'État. L'unification de ces deux éléments — résistance, État — répondait aux aspirations des Palestiniens et créait un phénomène unique dans les mouvements de libération nationale : le processus politique de construction de l'État a été mené **avant** la création de l'État et avant même d'avoir une dimension territoriale stable.

À la fin des années 1970, Begin et Shamir, ayant compris cette dimension de la lutte palestinienne, ont tenté d'éliminer l'OLP une fois pour toutes avec l'invasion du Liban en 1982.

Mais de cette tentative de liquidation est née en 1987 la première Intifada qui, non armée par décision de la direction de l'OLP alors basée à Tunis, fit émerger des cadres dirigeants profondément liés à la réalité locale, territoriale, renforçant l'enracinement de l'OLP. Pour la première fois depuis 1936, le peuple palestinien se manifeste en tant que tel sur sa propre terre et non plus sur sa périphérie⁵. Se produit alors un repositionnement du problème de l'expression nationaliste de ceux-là même qui vivent sur le sol palestinien sous occupation israélienne. L'institutionnalisation — c'est-à-dire le début de la construction de l'État palestinien — et le pluralisme politique interne unique dans le monde arabe, ont alors permis à l'OLP de maintenir pendant des années la centralité et l'unité politique de la lutte palestinienne en même temps que se construisaient les fondements démocratiques de l'État

5 Pour l'histoire de cette résistance populaire non-violente en Palestine, lire : « la résistance populaire non-violente en Palestine », Cahier de formation de l'AFPS, n° 23, juin 2009. Pour en savoir plus : www.france-palestine.org/.

palestinien. Or, cette construction démocratique de l'État a été le produit politique de la première Intifada et plus précisément de son choix de l'action non-violente.

Par ces caractéristiques démocratiques, ce soulèvement a alors finalement forgé l'unité sociale et nationale du peuple palestinien :

- par la participation massive de la jeunesse en particulier des camps de réfugiés ;
- par la participation active de tous les secteurs de la société et en particulier les femmes.

L'action non-violente a signifié que 85 à 90 % des Palestiniens ont été quotidiennement actifs dans la résistance à l'occupation et ont pris conscience qu'ils peuvent être responsables de leur destin et faire l'histoire pour eux-mêmes.

- par la systématisation de la désobéissance civile ;
- par la grande capacité d'auto-organisation, même si beaucoup étaient liés à un parti politique ;
- par la constitution d'une direction unifiée représentative assurant l'orientation et la régulation de l'ensemble du mouvement (communiqués hebdomadaires).

Ce caractère démocratique de masse contraste avec la nature d'avant-garde armée nécessairement séparée de la société que représente l'organisation de la lutte armée — sans parler du « terrorisme de groupe ». Il permet d'échapper à la militarisation de la politique quant aux formes organisées de la lutte et dans les rapports entre forces politiques. On mesure aujourd'hui l'importance de ces enjeux. S'il n'a pas abouti à la solution politique du conflit, il a permis une extension considérable du soutien politique internationale à la cause palestinienne.

Une solidarité internationale indispensable

Le soutien à l'action non-violente des villages palestiniens contre le mur suppose de notre part la conviction de la justesse politique de ce choix dans le contexte palestinien marqué à la fois par la violence multiforme de l'occupation israélienne, mais aussi par la violence inter-palestinienne.

Car l'écrasement — actuellement tenté par Israël — de ce mouvement en développement lent mais progressif en Cisjordanie, porterait un coup considérable à la lutte d'ensemble du mouvement national. Il paraît donc nécessaire à la fois de se donner les moyens organisationnels et politiques de soutenir y compris sur le terrain, sur place, cette résistance et de mieux mesurer les enjeux stratégiques et politiques de celle-ci. Sans oublier la dimension éthique qui joue un rôle important dans la construction de l'opinion publique internationale.

Depuis la première Intifada non-armée du début des années 1990, deux faits nouveaux modifient profondément l'avenir possible de la résistance populaire non-violente en Palestine.

Le premier est d'ordre technologique et concerne l'évolution du système des médias à l'échelle mondiale. Désormais, grâce au développement exponentiel de la télévision, la résistance populaire non-violente peut espérer réaliser son objectif stratégique fondamental, celui de pouvoir montrer au monde entier, en temps réel et **simultanément**, l'image de la non-violence palestinienne et celle de la violence israélienne.

Le deuxième est d'ordre politique et se réfère au bilan politique et moral du massacre de Gaza. La violence extrême exercée par l'armée israélienne sur la population civile de Gaza,

telle qu'elle a pu être médiatisée par des chaînes de télévision, abouti à une chute sans précédent de la légitimité de cette violence. Elle a ruiné tous les efforts du système médiatique israélien visant à faire croire au monde qu'Israël n'avait pas d'autres choix que celui de la violence extrême.

Pendant longtemps, depuis 1948, Israël a bénéficié à la fois de l'indulgence — en clair, de l'impunité — en particulier de l'Occident et de l'inattention générale sur les crimes commis contre la population palestinienne.

Après Gaza, cette indulgence et cette inattention ne sont plus possibles. La violence qu'entend exercer l'armée israélienne contre une résistance désarmée sera de plus en plus montrée, dévoilée partout. La disproportion de plus en plus patente, **visible** entre la dureté de la répression et la nature de la révolte civile de masse, deviendra de plus en plus insupportable à l'échelle internationale.

Mais le temps presse : Israël veut vite écraser cette résistance populaire avant qu'elle ne devienne massive, pour qu'on en parle plus, pour qu'elle ne parle plus, pour qu'elle ne soit plus visible, c'est-à-dire **lisible**, exprimant et démontrant au monde la **force politique** de sa lutte pour le droit, pour ses droits, et la **force morale** de sa forme de lutte. Avant d'être politique, la défaite des Israéliens, comme la victoire des Palestiniens sera morale.

Le succès — ou la défaite — de ce mouvement pèsera dans l'avenir non seulement — mais d'abord — en Palestine, mais aussi en Israël et d'une manière générale sur la logique de guerre au Moyen-Orient qui peut déboucher sur une catastrophe pour tous les peuples de la région. On mesure donc la signification et l'importance que représente l'engagement de soutenir ce choix opéré par des secteurs importants de la société civile palestinienne qui tend à se structurer de manière autonome et peut constituer le noyau d'une reconstruction par le bas du mouvement national de libération de la Palestine actuellement en perdition.

"L'Union Pour la Méditerranée" :

Une opération de diversion en difficulté

par Hamid AIT AMARA
Paul SINDIC

les évolutions de l'après guerre froide

Pour comprendre l'apparition de "l'Union Pour la Méditerranée " (UPM), entrée en vigueur en Juillet 2008, il convient tout d'abord de se replacer dans le cadre général des relations entre L' Union européenne (UE) et les pays du Sud et de l' Est de la Méditerranée (PSEM) tel qu'il a été défini par les accords euro-méditerranéens de 1995, dits "Processus de Barcelone". Nous essaierons ensuite de comprendre les raisons de cette tentative de N. Sarkozy de créer un nouveau cadre pour ces relations et des difficultés auxquelles celle-ci s'est heurtée, conduisant à une modification substantielle du projet d'"Union Méditerranéenne" initial. Pour notre part, dans la perspective de la lutte pour une autre Europe, nous proposerons une conception alternative de ces relations, elle-même inscrite dans des conceptions renouvelées du "développement" (notion de "développement humain durable") et de l'aide internationale publique à celui-ci.

I) Les Accords euro-méditerranéens de 1995 dits "Processus de Barcelone" et leur bilan

Ils sont conclus le 28 Novembre 1995 ("Déclaration de Barcelone") entre l'UE à 15 et 12 PSEM (Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie). Ces accords sont valables pour une période de cinq ans (1995 à 1999), renouvelable. Ils seront effectivement renouvelés pour la période 2000-2006. La Libye est alors exclue, elle sera réintégrée ensuite après normalisation de ses rapports avec les pays occidentaux.

Les principes essentiels en sont les suivants :

a) L'établissement d'une « zone de prospérité partagée ».

Comme nous sommes en pleine vague néolibérale dont l'UE se fait l'ardent défenseur au plan international, le moyen préconisé pour atteindre la dite prospérité partagée est la signature d'accords bilatéraux visant à établir au plus tard en 2010 un régime de libre échange entre chacun des PSEM et L'UE (étant entendu que certains PSEM ont déjà des accords d'association avec L'UE : Israël, Turquie, d'autres ayant vocation à la rejoindre (Chypre, Malte), ce qui se concrétisera ensuite.

Par ailleurs, sont mis sur pied les programmes MEDA destinés à aider les PSEM à améliorer leur compétitivité dans un environnement libre échangiste. C'est un ensemble assez hétérogène qui mêle des aides à des programmes d'éducation et de formation, au développement du secteur privé, à l'amélioration de la gestion des entreprises, etc. Leur montant initial était de 4,6 milliards d'€ sur cinq ans pour l'ensemble des PSEM concernés. C'est un montant très faible (13,5 \$/an/hab. dont

6,7\$ d'aide réelle ; rappel comparatif, aide US à Israël = 1.000 \$/an /hab.), juste une incitation aux États concernés à entreprendre de tels programmes. Par ailleurs, de nombreuses difficultés sont apparues dans la gestion de ces sommes par la bureaucratie européenne et elles n'ont été utilisées que partiellement.

b) La création d'une « zone de paix et de sécurité en Méditerranée ».

En ce qui concerne le volet politique, les Accords de Barcelone se proposent d'instituer un cadre permettant d'instaurer un dialogue politique régulier sur des questions internationales d'intérêt commun, en vue de renforcer la compréhension mutuelle et de faciliter la convergence de vues. Les accords bilatéraux signés devaient contenir des dispositions relatives au respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux de la personne humaine. S'y ajouteront ensuite une coopération visant à s'opposer à la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, ainsi que des dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme.

A l'époque de la signature de la déclaration de Barcelone, la zone méditerranéenne concernée est constellée de conflits divers (Conflit israélo-palestinien, mais aussi Maroc-République sarahouie avec son corollaire les tensions Algérie-Maroc, les tensions à propos de Chypre, les tensions Maroc-Espagne à propos de Ceuta et Melilla. On peut alors légitimement espérer que la création d'une instance regroupant la plupart des pays concernés directement par ces conflits constituera un cadre incitatif à des négociations permettant de les régler, l'UE étant particulièrement bien placée pour jouer un rôle de médiateur et exercer les pressions nécessaires pour cela.

c) Le bilan des Accords euro-méditerranéens de Barcelone

Pour les pays de l'UE, le but essentiel de ces Accords était de faire signer des Accords bilatéraux de libre-échange entre chacun des PSEM concernés et l'UE, but qui a été atteint (finalisation en cours par la Libye du dernier Accord) dans une opération de type néo-colonial remettant ces pays sous la coupe des grands intérêts européens.

Pour les PSEM et pour les autres finalités officielles de ces Accords, le bilan est négatif. Pas de prospérité partagée, la population des PSEM reste dans sa très grande majorité dans une situation tout à fait précaire, souvent de grande pauvreté, avec des taux de chômage élevés, en général supérieurs à 15 %.. Il n'en est pas de même évidemment des minces castes dirigeantes qui ont fait fortune dans les activités d'export import ou qui ont détourné à leur profit les recettes en devises provenant des ressources en hydrocarbures. Aucun réel décollage d'exportations diversifiées des PSEM. Ceux d'entre eux qui avaient déjà bénéficié de certaines délocalisations ou sous-traitances européennes les ont conservées ou légèrement accrues, mais sans décollage global. Ils n'occupent qu'une place marginale à cet égard, la part du lion de ces délocalisations et sous-traitances étant allée aux pays de l'Est européen ayant intégré l'UE. Bien au contraire, le tissu industriel des dits pays a continué globalement à se déliter sous la pression de la pénétration accrue des produits européens (ou chinois).

En ce qui concerne la "paix et la sécurité", l'échec est tout aussi patent. Incapacité de l'UE de jouer un rôle autonome (dont elle a pourtant tout à fait les moyens) dans la solution du conflit israélo-palestinien du fait de son alignement inconditionnel sur Washington. De ce point de vue, l'UE est totalement discréditée chez les peuples des PSEM, du fait de son silence sur l'agression à Gaza. Même incapacité (ou absence de volonté) de l'UE à faire pression pour la mise en oeuvre des résolutions de l'ONU en ce qui concerne le territoire du

Sahara occidental. Sur le plan de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, même carence de l'UE. La soi-disant priorité donnée à la coopération dans la lutte contre le terrorisme islamiste conduit à ce que les violations constantes des droits de l'homme commises par la plupart des régimes des PSEM associés avec l'UE, ne sont quasiment plus relevées. Enfin, à la libre circulation des capitaux s'opposent les entraves de plus en plus fortes mises à la libre circulation des hommes sous prétexte de lutte contre l'immigration clandestine ou contre le terrorisme. La forteresse « Shengen » est de plus en plus bardée de gardes-frontières aux points sensibles (Gibraltar, Sud de l'Italie) avec les centaines de morts annuels découlant des traversées clandestines périlleuses. C'est un pur scandale, souligné encore par les discriminations racistes de ce point de vue entre les pays de l'Est européen et les PSEM (notion d'Europe chrétienne en filigrane derrière cette discrimination).

Pour résumer, le bilan global de cette politique euro-méditerranéenne de Barcelone est très généralement apprécié comme un échec, non seulement par les opinions publiques des PSEM, mais aussi par celles de l'UE, même si cela n'est pas à l'évidence le premier des soucis de ces dernières.

II) La tentative de relance par N. Sarkozy d'une nouvelle politique euro-méditerranéenne

Au cours de la campagne pour les présidentielles de 2007, N. Sarkozy propose un nouveau projet d'"Union méditerranéenne", censé relancer les relations avec les PSEM. Il s'agit d'une Union à base géographique regroupant exclusivement les pays riverains de la Méditerranée (ainsi que le Portugal, la Mauritanie et la Jordanie), mais à la différence du "Processus de Barcelone", l'UE est exclue comme institution et donc, avec elle, tous les pays non-riverains de la Méditerranée et notamment ceux du Nord de l'Europe. Dès son élection, N. Sarkozy se lance dans la promotion de ce projet. Il y voit certainement la possibilité de se donner un leadership au sein de l'Europe du Sud. Au sein des PSEM, l'accueil est mitigé. Les inconditionnels (Égypte, Maroc, Tunisie) approuvent, réserves de l'Algérie quant au rôle d'Israël, hostilité de la Libye et de la Turquie (considérant le projet comme une diversion pour dissimuler un refus de son adhésion à l'UE). Au sein de l'UE, l'Espagne et l'Italie sont en principe d'accord, mais peu enthousiastes. Du côté de Bruxelles et de l'Allemagne, c'est une franche hostilité qui contraint le président Sarkozy à rengainer d'urgence son projet et à le remplacer par une "Union pour la méditerranée" se replaçant dans le droit fil du processus de Barcelone (43 membres dont côté européen, les 27 pays de l'Europe élargie, plus 4 pays candidats à l'adhésion à l'UE (Croatie, Bosnie Herzégovine, Albanie, Monténégro), Monaco. Côté sud, la Ligue arabe vient s'ajouter. La Libye n'assiste pas au premier sommet officiel de l'UPM le 13 Juillet 2008 à Paris qui décide que le siège de l'UPM sera à Barcelone et qu'elle aura deux co-présidents, l'un du Nord, l'autre du Sud (Hosni Moubarack), avec un secrétariat général qui a été localisé en Tunisie à la réunion de Novembre 2008 (au grand dam du Maroc). Le seul résultat diplomatique est la réintégration de la Syrie et l'amélioration des relations Syrie- Liban (échange d'ambassadeurs).

Les objectifs officiels sont de développer une coopération dans un certain nombre de domaines concrets :

- **La dépollution de la Méditerranée ;**
- **Les autoroutes maritimes** (lignes de transport régulières reliant les différents ports de la Méditerranée) et terrestres (autoroutes côtières tout le long des rivages méditerranéens) ;
- **L'accès à l'eau** (potable, irrigation et industries)

- **La protection civile pour répondre aux catastrophes naturelles** (incendies de forêts et tremblements de terre) ;
- **Une université euro-méditerranéenne** (elle serait localisée en Slovénie) ;
- **L'énergie solaire**
- **Une « initiative méditerranéenne de développement des affaires »** (Agence pour le développement des PME).

Mais l'enveloppe de financement dégagée reste exactement dans les limites dérisoires des accords euromed de Barcelone (1,6 milliard d'€/an pour l'ensemble des PSEM, à comparer aux centaines de milliards d'€ mobilisés pour le seul sauvetage des banques européennes). Dans ces conditions, parler de coopération et d'aide au développement est un abus de langage .

Enfin, sur le plan politique, les objectifs de promouvoir la paix et la sécurité en Méditerranée, la démocratie et les droits de l'homme disparaissent en fait de l'énoncé des buts de la nouvelle organisation.

En particulier, aucune volonté de contribuer effectivement à une solution juste et conforme au droit international dans le conflit israélo-palestinien n'apparaît plus.

Depuis l'offensive israélienne criminelle à Gaza, le projet d'"Union pour la méditerranée" est de fait complètement bloqué, car vu la colère des opinions publiques dans la plupart des PSEM, aucun de leurs dirigeants, même les plus inféodés aux grands intérêts européens, ne peut s'asseoir à la même table de conférence que les dirigeants israéliens et discuter de coopération comme si de rien n'était.

Au total, cette tentative de N. Sarkozy d'opérer une soi-disant relance des relations euro-méditerranéennes, pour contrebattre la conviction, justifiée, chez les peuples des PSEM, que le "Processus de Barcelone" n'a amené aucune amélioration significative de leur sort, se confirme comme un double échec. Échec de son propre projet de se poser en leader du "Sud" européen, blocage de ce qui n'était en fait qu'une opération de diversion camouflant la poursuite d'une politique européenne en fait néo-coloniale à l'égard des PSEM.

III) L'urgence d'une politique européenne alternative en Méditerranée

A l'inverse de ces politiques néo-coloniales camouflées, la nécessité d'une politique européenne alternative en Méditerranée est patente, d'autant que les exigences d'une véritable mutation en faveur du "développement humain durable" (mutation dans les systèmes énergétiques à "décarboner", lutte contre le réchauffement climatique qui risque d'affecter durement les PSEM - menace globale de désertification) en soulignent encore plus l'urgence.

Éléments pour une réorientation progressiste des relations euro-méditerranéennes :

1) Résoudre le conflit israélo-palestinien

Celui-ci empoisonne depuis plus de quinze ans les relations euro-méditerranéennes. Il est irresponsable pour l'UE de laisser le cancer de ce conflit proliférer à sa porte alors que ses métastases l'atteignent déjà. Car, en fait, L'UE détient des moyens de pression sur Israël tout aussi importants que ceux de Washington, en tout cas supérieurs sur le plan économique. Toute suspension de l'Accord d'association UE-Israël, parfaitement légitime

pour violations israéliennes répétées du droit international, des droits de l'homme, discriminations racistes, crimes de guerre, obligerait rapidement Tel-Aviv à changer d'attitude, quelle que soit la position ou le soutien américain. C'est donc l'alignement inconditionnel de l'UE sur les USA qui fait problème et qui doit cesser.

2) Revoir complètement les modalités de la circulation des migrants des PSEM ou transitant par les PSEM

Il faut réaffirmer avec force qu'il n'y a qu'une seule solution humainement acceptable et durable au problème de ces migrants, pour mettre fin au scandale des centaines de morts au cours de ces migrations, à celui de l'exploitation sans vergogne de tous les sans-papiers qu'ils deviennent ensuite : **c'est une aide d'envergure au développement d'économies diversifiées (agriculture, industrie, services) dans leur pays d'origine** (voir § 3 ci-dessous). Le dilemme pour l'UE est clair et il devient urgent : ou l'UE s'implique directement et sans tarder dans le développement des PSEM et pays africains, dans une véritable maîtrise planétaire du réchauffement climatique (dont elle est fort éloignée à l'heure actuelle) ou elle aura à gérer l'arrivée de dizaines de millions de migrants, via essentiellement les PSEM. Ce sera la plongée, déjà amorcée dans les traitements inhumains réservés à ces migrants, dans une barbarie de grande envergure. On ne peut qu'être inquiet à ce propos quand on entend les multiples bruits de botte occidentaux en Afrique, extension du champ d'intervention de l'OTAN, forces d'intervention européennes, française, volonté US d'implantation de bases militaires avec dorénavant le Maroc s'apprêtant à accueillir le centre de commandement militaire US en Afrique (L'"Africom"), tout cela sous prétexte de lutte contre un terrorisme islamique qui s'étend effectivement, mais qui sert aussi fort opportunément de justification à ces grandes manœuvres.

3) Repenser les relations euro-méditerranéennes dans l'esprit de nouvelles conceptions de l'aide internationale publique au développement

Globalement, il s'agirait d'établir un partenariat entre les PSEM concernés et la communauté internationale représentée par un organisme de coordination de toutes les agences et institutions internationales à compétence technique dans le champ du développement (UNESCO, OMS, PNUD, ONUDI, PNUE, ONUDI, Banque mondiale) sous forme d'un "Contrat de développement" basé sur un plan de développement à 10 ans établi par le PSEM concerné avec l'aide technique des institutions internationales mentionnées plus haut. Ce plan porterait notamment sur :

- **L'amélioration des systèmes d'éducation-formation-recherche** pour les amener au niveau de ceux des pays développés en garantissant que tous les habitants du pays puissent y accéder sans discrimination ;
- **L'amélioration des systèmes de santé** pour leur faire rejoindre eux aussi progressivement le niveau des pays développés (l'exemple de Cuba montre que c'est possible);
- **La modernisation des grandes infrastructures** : transports de marchandises, transports collectifs, eau, assainissement, systèmes énergétiques "décarbonés", télécoms, urbanisme avec logements sociaux modernes en quantités suffisantes, le tout permettant le décollage d'une économie diversifiée avec la définition d'une véritable politique agricole et agro-alimentaire, industrielle et de services visant à donner un emploi stable et un salaire décent à l'ensemble de la population active du PSEM concerné. Ce décollage devra s'opérer dans les conditions du "développement humain durable", appelées à s'imposer progressivement à

tous les pays.

Le financement de ce "plan de développement" serait assuré en premier lieu par les ressources propres du PSEM concerné (des pays comme l'Algérie ou la Libye disposent de ressources importantes). En cas d'insuffisance de ces ressources, l'aide internationale compléterait le financement. Mise sur pied aussi d'une banque régionale de développement à financement mixte UE-PSEM.

Nous proposons que l'UE donne l'exemple de ces nouvelles relations d'aide et de coopération en proposant elle-même la conclusion de tels "Contrats de développement", avec la collaboration des institutions internationales concernées, tant aux PSEM qu'aux Pays ACP. Cela supposerait évidemment que le financement européen des relations euro-méditerranéennes soit porté à un tout autre niveau ainsi qu'une autre régulation des échanges garantissant aux PSEM des quotas d'accès aux marchés européens, tout en leur permettant de protéger le décollage de leurs activités productives (droits de douane et quotas du marché national réservés).

A ce moment là, on pourra parler de véritables relations de coopération euro-méditerranéennes ou euro-africaines. Les dirigeants européens devraient avoir l'intelligence de comprendre qu'ils n'ont en fait pas d'autre choix, sinon ceux de la barbarie et de la guerre.

L'ENJEU MEDITERRANEEN

par Paul Euzière
Président de l'Association Festival TransMéditerranée
<http://www.ftmed.org/>

Berceau des grands mythes fondateurs de notre civilisation et des monothéismes, au carrefour de trois continents : Europe, Afrique, Asie – et donc enjeu stratégique majeur aux plans économique et militaire -, la Méditerranée et son vaste hinterland ont été marqués, dès l'Antiquité, par des liens étroits aussi bien avec la Perse sassanide qu'avec la Bactriane.

Elle est, avec le Rio Grande, entre les États-Unis et le Mexique, la plus grande zone de contacts et de fractures entre « le Nord » et « Le Sud » : un arc de crises de plus de 4 000 km qui s'étire du détroit de Gibraltar à l'Afghanistan, l'une des régions du monde les plus déchirées par les impérialismes au cours de l'histoire.

DE L'EMPIRE ROMAIN A L'IMPERIALISME DU XXI^e siècle

Pour les Romains dont l'Empire – bâti par les armes mais à l'impact civilisationnel majeur – s'étendit progressivement de la Mauritanie à l'Euphrate, la Méditerranée était la « Mare Nostrum », « Notre Mer » : un espace d'expansion et de ressources naturelles et humaines de 6 500 000 km² dont l'unité politico administrative définitivement brisée à la mort, en 395, de l'empereur Théodose le Grand ne put plus jamais être réalisée, pas même lors des expansions du Christianisme et de l'Islam.

Ni l'Empire Ottoman, ni les monarches français ne reconstituèrent cette unité. Pas plus que les républiques de Gênes et de Venise ou l'Angleterre qui cherchèrent surtout, jusqu'au début du XIX^e Siècle, à établir, dans les îles méditerranéennes, des relais commerciaux et militaires pour contrôler les routes commerciales vers l'Orient.

Avec l'avènement économique et politique de la bourgeoisie industrielle, le Sud et l'Est de la Méditerranée deviennent des buts de conquêtes coloniales qui vont être l'objet de rivalités et de partages, notamment lors de la conférence de Berlin (novembre 1884 – février 1885), partages entre la France, la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie.

C'est le temps de l'impérialisme capitaliste générateur d'innombrables crises bi ou multilatérales et des luttes de libération nationale qui marquent tout le XX^e Siècle non seulement au Sud (Maghreb et Égypte) mais aussi à l'Est (Machrek).

Si on sait généralement aujourd'hui que les accords secrets franco-britanniques Sykes-Picot (mai 1916) et le double – voire triple – jeu de la Grande Bretagne vis-à-vis des Arabes et des Juifs tout au long de la 1^{ère} Guerre Mondiale sont à l'origine du conflit israélo-palestinien et de tous les drames des Proche et Moyen Orient, on ignore généralement que les indépendances de Chypre (1960) et de Malte (1974) ne furent obtenues qu'à l'issue de longues luttes anticoloniales contre une occupation anglaise plus que séculaire.

LES DIFFERENTES ETAPES DU « PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN »

A partir de 1958, dans le même mouvement qui voit l'accession à l'indépendance des pays du grand Maghreb (Libye 1951, Maroc, Tunisie 1956, Algérie 1962), la Communauté Économique Européenne (CEE ou « Marché Commun ») met en place la « Politique Méditerranéenne Globale » (PMG) avec pour objectif affiché d'aider les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée à relever les défis du développement grâce à des accords de coopération et des aides financières.

En 1990, la Commission Européenne dresse un bilan inquiétant des déséquilibres entre le Nord et le Sud et l'Est de la Méditerranée.

Les fractures vont s'aggravant et touchent tous les secteurs.

- Démographie : en 1950, les pays méditerranéens comptaient 212 millions d'habitants dont 2/3 au Nord et 1/3 au Sud.

En 1985, ils se répartissaient à égalité.

En 2025, ils devraient avoisiner les 600 millions dont 2/3 au Sud.

- Économie : en 2006, l'écart du PIB/h variait de 1 à 7,5 : 3 724 US dollars/h en Syrie, 28 172 USD/h en Italie (France : 27 913 USD/h).
- Culture et sciences : en 1989–1990, les pays de l'Arc Latin (Espagne, France, Italie) ont édité 75% des 150 000 titres des livres publiés autour de la Méditerranée, le Maghreb seulement 1,5%.

Depuis, bien que le Sud ait accru sa production, l'écart s'est encore creusé.

La Grèce traduit cinq fois plus d'ouvrages que tous les pays arabes (6).

Constat du Président de l'Association Parlementaire Euro Méditerranéenne, Joseph Borrell en 2005 : « *En 10 ans, le PIB par habitants des « Quinze » a augmenté de 50%. Au Sud de la Méditerranée, ce revenu a stagné* ».

Cela, en dépit de la « Politique Méditerranéenne Rénovée » adoptée par le Conseil Européen en décembre 1990 et des « Programmes Med » (Med–Campus, Med–Medias, Med-Urb, Med-Invest...).

En décembre 1994, un nouveau bilan – critique – a été établi par l'Union Européenne qui, suite à la 1ère Guerre du Golfe et au Processus d'Oslo, entend face à la présence militaire et diplomatique des États-Unis jouer un autre rôle que celui de « nain politique », pourvoyeur de fonds.

D'où la mise en place du « Processus de Barcelone » et du « Partenariat Euro Méditerranéen » (PEM) en novembre 1995.

La Déclaration de Barcelone a été signée par les 15 pays composant alors l'Union européenne et 12 pays tiers méditerranéens (PTM) dont, pour la première fois conjointement, Israël et l'Autorité Palestinienne.

Elle comprend trois volets qualitativement et quantitativement inégaux (Volet 1: « politique », 2: « économique », 3: social, culturel et humain) avec pour ambition de « *créer une zone de paix, stabilité de sécurité (...) et de prospérité partagée* ».

La poutre maîtresse de ce Partenariat Euro Méditerranéen est clairement explicitée, « *créer la plus grande zone de libre échange du monde à l'horizon 2010* ».

6 Paul Balta in « *Recherches Internationales* » - n°4 – 2000 et « *La Méditerranée, Berceau de l'avenir* » - Ed. Milan (2006).

C'est-à-dire que l'Union Européenne s'est fixée comme principal objectif économique en Méditerranée depuis 1995 : le démantèlement des protections douanières et la privatisation des entreprises publiques que les pays du Sud et de l'Est se sont données – souvent au prix de grands sacrifices – depuis les indépendances.

S'en est suivie toute une série d'accords de libre échange qui, pour certains pays tel que le Maroc, ont été également doublés d'accord de libre échange avec les États-Unis désireux de renforcer leur présence en Méditerranée par le biais de leur projet d'un « Grand Moyen-Orient » allant du Maroc à l'Afghanistan.

Si dans les pays du Nord de la Méditerranée, la mise en œuvre de l'ultra-libéralisme se paye au prix fort pour les peuples, au Sud, les ravages sont encore plus violents : industries et agricultures sont sérieusement menacées par la concurrence de pays encore plus pauvres, l'Ecole, l'Université, la Santé et les ressources naturelles sont privatisées.

Ce qui entraîne des luttes d'ampleur inédite dont la « grande presse » européenne rend rarement compte.

Ainsi, par exemple, ces dernières années, les travailleurs de la SONELGAZ algérienne (Société Nationale de l'Electricité et du Gaz) ont été à l'origine d'une grève historique contre les menaces de privatisation. Au Maroc, la mobilisation permanente des Casablancais – en premier lieu des femmes – a finalement mis en échec les pratiques de la Lydec (filiale de la Lyonnaise des Eaux) et conduit les élus à une renégociation des contrats de concession.

Sur le fond économique, le « Partenariat Euro Méditerranéen » de Barcelone s'inscrit donc pleinement dans un processus de mondialisation qui prend autour du Bassin méditerranéen des formes particulièrement asymétriques et dépendantes.

Peut-il en aller autrement ?

L'Union Européenne – qui ne se confond pas avec l'Europe culturelle et humaine – ne résulte pas d'une quelconque évolution naturelle ni de la concrétisation d'une exigence populaire, mais, à partir de 1952, de la construction d'un nouveau pôle capitaliste international.

Elle n'est donc pas un réceptacle neutre mais un projet structuré supranational d'intégration régionale qui vient de loin et qui se traduit en Méditerranée par une multiplicité de traités d'abord économiques ainsi que par une présence renforcée de l'outil de domination étasunien qu'est l'OTAN comme l'ont montré les 78 jours de guerre contre la Serbie en 1999.

Porté par l'Union Européenne telle qu'elle est aujourd'hui, le Partenariat Euro Méditerranéen ne peut que piétiner et engendrer déception parmi les peuples qui constatent au quotidien que loin d'être des partenaires égaux, ils sont confrontés à une U.E. dominatrice et « bunkérisée ».

L'amertume est d'autant plus grande que la politique migratoire de l'U.E. se solde quotidiennement par des drames qu'illustrent le naufrage d'embarcations en Méditerranée, les « pateras » de Gibraltar, les reconduites « musclées » aux frontières, la chasse aux sans papiers, les humiliations lorsqu'on demande un visa dans les consulats de France, etc.

Ajoutées à cela, la non solution et l'aggravation des situations conflictuelles, en premier lieu en Palestine.

Une des raisons essentielles de l'échec politique du Processus de Barcelone, tient à la situation du peuple palestinien.

Quelle que soit la construction partenariale envisagée, tant que les Palestiniens ne se verront pas reconnus de leur droit à un État souverain et viable conformément au droit

international, le Partenariat Euro Méditerranéen sera en échec et les incompréhensions des rives Sud et Est de la Méditerranée à l'égard de l'Europe s'accroîtront.

Autre abcès non résolu depuis 1974, l'occupation et la colonisation d'une partie de Chypre par la Turquie.

Enfin, la question sahraouie – indépendance ou autonomie ? – reste une pomme de discorde entre l'Algérie et le Maroc qui demeurent aujourd'hui aussi antagonistes que complémentaires et indispensables dans la construction de la paix en Méditerranée.

« L'UNION POUR LA MEDITERRANEE »

Lors de la campagne des présidentielles, N. Sarkozy avait annoncé comme une « *priorité au quinquennat* » la politique méditerranéenne de la France.

Élu président de la République, il a donc lancé le 13 juillet 2008, en grande pompe, l'Union pour la Méditerranée qui regroupe 44 pays dont les 27 de l'Union Européenne.

Depuis janvier 2009, l'offensive israélienne contre Gaza – dont la population reste entièrement soumise à l'embargo – a porté un coup au processus de l'Union pour la Méditerranée qui piétinait déjà fin 2008.

Aujourd'hui, les possibilités d'une relance effective sont minimes.

En effet, alternant contradictions et volte-face, N. Sarkozy et le ministre des A.E. B. Kouchner, alignés sur les États-Unis, s'emploient à démanteler la fameuse « *politique arabe de la France* » au moment où, au contraire, l'intérêt de la France et des peuples méditerranéens, la paix et la sécurité en Méditerranée, exigent qu'elle soit ranimée et réactualisée.

Depuis l'élection présidentielle de 2007, l'image de la France en Méditerranée et dans les pays arabes est devenue brouillonne et les liens traditionnels se sont distendus.

Or, la France est depuis toujours une des principales puissances méditerranéennes qui peut provoquer et nourrir les tensions ou, au contraire, les éviter en œuvrant pour la paix et le développement. Ce qui passe par la justice pour les peuples et l'égalité entre pays partenaires.

D'un autre côté, la Méditerranée a depuis les années 90 enregistré des évolutions positives qui comptent.

A des rythmes et avec des poids différents, mais partout en Méditerranée, les sociétés civiles s'affirment, particulièrement au plan associatif. Loin des clichés convenus, les femmes y jouent un rôle essentiel. Dans les débats qu'elles provoquent et dans les actions qu'elles mènent, apparaissent de nouvelles élites souvent beaucoup en prise avec les problèmes des populations que les structures institutionnelles et partisanes traditionnelles.

Depuis 1995, les Forums civils Euromed ont multiplié les rencontres entre les associations et ONG du Nord et du Sud.

Les liens et la réflexion commune se sont renforcés créant au-delà d'une « méditerranéité » de fait, l'embryon d'une conscience citoyenne méditerranéenne bâtie sur la convergence des solidarités.

C'est dans le renforcement de cette conscience des intérêts communs des peuples méditerranéens que réside la clef de l'avenir des femmes et des hommes de la « Mare Nostrum » ou bien plutôt de la « Mater Nostra » (7).

7 « Mater Nostra » : Notre mère, en latin.

SOMMAIRE -----

❑ dossier 1 : La non-violence au lendemain de la Décennie des Nations unies : évolutions et perspectives ?

◆ Raoul Alonzo

◆ Janine d'Artois

◆ Bernard Ravenel



❑ dossier 2 : « Euromed - UPM » : quel partenariat pour la Méditerranée ?

◆ Hamid Aït Amara et Paul Sindic

◆ Paul Euzière

Nouvelles brèves :

○ le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP paraîtra en décembre. Il comportera un dossier sur « Le Caucase, espace traditionnel de conflits », et un second sur « L'Arctique : nouvelle source de conflits ? ».

*Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix -
Directeur de publication : Jacques Le Dauphin - C.P.P : en cours
Prix au numéro : 5 € - Abonnement annuel (4 n°) : 16 €*

IDRP - 4 place des Bouleaux - 94200 Ivry sur Seine – <http://www.institutidrp.org> - contact : 06 65 22 20 83